

Communication au congrès de Tours (Version provisoire)

Alexandra Filhon (INED, UVSQ) / France Guérin-Pace (INED)

« Identités linguistiques et parcours migratoires »

Introduction

Les langues pratiquées et le pays de naissance sont deux caractéristiques couramment utilisées et mises en relation pour approcher le lien qu'entretiennent les personnes avec leur lieu d'origine. Celles-ci sont le plus souvent appréhendées à partir d'indicateurs binaires : né en France ou à l'étranger, nationalité française ou non, francophone ou allophone, etc. Les pratiques linguistiques sont souvent analysées au seul regard de la nationalité et du lieu de naissance. Cette information est très restrictive et ne permet pas à elle seule de comprendre le sentiment identitaire développé par rapport à la langue. La prise en compte de l'ensemble du parcours migratoire et du lien entretenu avec les différents lieux du parcours permet de saisir plus en profondeur la relation à la langue d'origine. En effet, au-delà de l'identité personnelle des individus, la langue et l'histoire d'un lieu qu'il s'agisse d'une région ou d'un pays sont au fondement de la construction d'une identité collective (Le Coadic, 1998). Dans cette communication on s'intéressera à la composante identitaire linguistique au regard des trajectoires migratoires infranationales ou transfrontalières des personnes qui ont reçu dans leur enfance une autre langue que le français, qu'il s'agisse d'une langue régionale ou d'une langue étrangère.

L'enquête *Histoire de Vie* sur le thème de la construction des identités, réalisée par l'INSEE en 2003, permet de questionner la pertinence des catégories instituées et traditionnellement utilisées, telles qu'étrangers, immigrés, naturalisés¹. L'enquête élargit en effet la problématique de l'intégration, longtemps appliquée aux seules populations immigrées, à l'ensemble des personnes vivant sur le territoire français. Celle-ci ne se limite pas à une approche purement objectiviste, à travers une simple énumération des appartenances mais appréhende l'identité au regard des appartenances tant individuelles que collectives, des possibles identifications et éventuelles assignations. Cette approche s'articule autour de thèmes classiques tels ceux de la famille, du travail ou encore de la santé mais aborde aussi des thématiques plus rarement abordées dans des enquêtes de type quantitatif : les lieux d'attachement, les passions, les convictions ou encore les relations avec les autres. L'exploitation de cette enquête permet notamment de répondre à la question « qu'est ce qui est important pour dire qui vous êtes ? ». Il ne s'agit donc pas de tenir compte uniquement des pratiques objectives des individus mais aussi au-delà des comportements de pouvoir saisir une dimension plus subjective que constituent les représentations que les personnes ont d'elles même (Ville&Guérin, 2005).

Nous chercherons dans un premier temps à dresser une typologie des principaux profils migratoires et linguistiques des personnes qui ont reçu une autre langue que le français

¹ Les personnes issues de l'immigration ont été sur-représentées dans l'échantillon, de 10% dans la population française à 20%.

durant leur enfance². que nous mettrons en relation dans une dernière étape. Ainsi, notre communication privilégiera, en premier lieu, le rôle de la dimension géographique des trajectoires, qu'elles soient effectuées au sein du territoire français ou non, dans la construction d'une identité linguistique. Nous étudierons ainsi les trajectoires dans leur complexité et leur complétude, d'une part en prenant compte l'aspect temporel au-delà des seuls lieux de naissance et de résidence, et d'autre part, en élargissant la dimension spatiale au-delà des frontières nationales.

1. Parcours géographiques et lieux subjectifs

Résider dans un pays étranger ne constitue plus une rupture aussi importante que par le passé et les trajectoires géographiques des individus sont de plus en plus complexes. Plus généralement, on s'interroge sur le processus de construction d'un sentiment d'appartenance à un territoire pour des populations de plus en plus mobiles à l'échelle internationale. Entre les personnes qui déclarent ne se sentir ni de leur pays d'origine ni de leur pays d'accueil ou celles qui se déclarent à la fois du pays d'origine et du pays d'accueil, on observe de plus en plus d'identités plurielles ou recomposées qui se constituent en un tout, une multi-appartenance à laquelle l'individu donne sens.

1.1. Des indicateurs des trajectoires

On dispose dans l'enquête *Histoire de Vie* de l'ensemble de la trajectoire géographique des personnes, donnée par les communes successives de résidence en France et à l'étranger et les caractéristiques de localisation (commune rurale, commune-centre, commune de banlieue). La mobilité peut ici être caractérisée de façon fine, en combinant nature des déplacements, position de ces déplacements dans le cycle de vie, et durée. Un ensemble d'indicateurs des parcours géographiques individuels peuvent être construits selon leur contenu qualitatif. Ainsi, on peut distinguer les trajectoires effectuées uniquement en France de celles effectuées en partie à l'étranger et préciser, pour les premières, si elles se situent au sein d'une même commune, d'un même département ou d'une même région. La localisation en milieu rural ou urbain (centre ou banlieue) est précisée en distinguant les trajectoires uniquement rurales (qu'elles aient été effectuées en France ou à l'étranger), urbaines ou encore mixtes. Un indicateur plus pertinent que la durée de résidence est la localisation dominante durant l'enfance d'Ego.

Dans l'ensemble de la population interrogée, 11% des personnes n'ont pas changé de commune depuis leur naissance jusqu'au moment de l'enquête, 25% sont restés au sein du même département, dans des communes différentes, et 10% dans la même région tout en changeant de département. Enfin, plus de trois quarts des personnes interrogées n'ont jamais vécu à l'étranger (pour une période de durée supérieure à un an), 5% ont vécu plus à l'étranger qu'en France et 11%, avant l'âge de 15 ans. Les trajectoires localisées uniquement en milieu rural concernent 9% des personnes interrogées, 45% ayant résidé uniquement en ville, le reste ayant connu des trajectoires mixtes.

² Le nombre de personnes concernées est de 2548 sur les 8403 personnes interrogées dans l'enquête.

1.2. Les lieux subjectifs

Par ailleurs, on dispose dans l'enquête de tout un ensemble de lieux plus subjectifs : lieu d'attachement éventuel, lieu où l'on aimerait vivre, lieu de sépulture envisagé et enfin le lieu d'où l'on se sent. Au delà des lieux de vie passés ou actuels, l'analyse de ces lieux investis, fournit une autre lecture des trajectoires migratoires.

Ainsi, une personne sur trois (35%) interrogées dans l'enquête *Histoire de vie* déclare que « les lieux auxquels elle est attachée » sont importants pour se définir³, et près d'une personne sur dix que « les origines géographiques » constituent un thème important pour dire qui l'on est. Le lieu comme objet d'attachement ou d'origine apparaît ainsi comme un facteur important de la constitution des identités individuelles.

Plus de trois quarts des personnes interrogées déclarent être attaché à un lieu. Parmi celles-ci, 44% citent leur lieu de résidence comme lieu d'attachement. L'existence d'un lieu de projet concerne 66% des personnes interrogées, les autres souhaitant rester là où elles vivent. Parmi celles qui déclarent vouloir vivre ailleurs, 30% n'ont pas de projet précis, 16% indiquent qu'elles souhaitent vivre dans le lieu auquel elles sont attachées et 20% donnent un autre lieu. La moitié des enquêtés déclarent avoir déjà réfléchi à un lieu de sépulture et 40% donnent un lieu précis.

Parmi les personnes qui répondent à la question ouverte « Si je vous demande d'où vous êtes ? » par un lieu précis, 63% citent leur lieu de naissance qui est aussi leur lieu de résidence, 19% leur lieu de naissance, différent du lieu de vie au moment de l'enquête, 14% leur lieu de résidence différent de celui de naissance et enfin 4% aucun de ces deux lieux.

Ces réponses sur les lieux permettent aussi d'exprimer de manière immédiate des appartenances complexes. C'est le cas pour 6% des personnes qui ne fournissent pas de localisation géographique précise et donnent une réponse soit très abstraite « je suis de nulle part », « je suis de partout », ou expriment la pluralité de leurs origines en mêlant parfois passé et présent : « je suis moitié espagnol, moitié français » ou « je suis français d'origine algérienne », etc. Seules, 1,5% des personnes interrogées déclarent ne pas savoir répondre à cette question.

Le lieu d'attachement déclaré par les répondants correspond le plus fréquemment au lieu de résidence au moment de l'enquête, devant le lieu de naissance ou une des étapes de la biographie. Cette approbation du lieu de résidence se confirme par la proportion élevée de personnes qui déclarent vouloir rester vivre là où elles sont, en réponse au lieu de projet (69%). Le lieu de sépulture déclaré correspond aussi le plus souvent au lieu de résidence, suivi du lieu de naissance. En revanche le lieu d'où l'on se déclare est associé au lieu de naissance plus fréquemment que le lieu de résidence (82% contre 77%)⁴, ce qui tend à prouver qu'il a bien été compris de la part des personnes interrogées comme lieu d'origine, lieu d'où l'on se sent.

³ Le libellé exact de la question est « Parmi les thèmes que nous venons d'aborder, quels sont les trois qui vous correspondent le mieux ou qui permettent de dire qui vous êtes ? ». Parmi les neuf thèmes proposés, deux sont retenus ici : « les lieux auxquels vous êtes attachés », « vos origines géographiques ».

⁴ La somme est bien supérieure à 100% car les lieux de naissance, de résidence, etc. sont fréquemment les mêmes.

2. Profils linguistiques

Un des axes d'investigation de l'enquête *Histoire de vie* porte sur la transmission et la pratique des langues, qu'elles soient régionales, frontalières ou étrangères. La question des langues parlées et transmises en France a fait l'objet de peu d'études quantitatives. L'enquête Famille de 1999 appariée au recensement de la population a permis pour la première fois d'aborder au niveau national la question des langues parlées en famille en France, en centrant les questions sur la transmission parent / enfant. Les résultats de cette enquête fournissent de ce fait une vision d'ensemble du foisonnement des langues parlées en France et de leur maintien ou érosion au fil du XX^e siècle (Héran, Filhon, Deprez, 2002). Mais son format restreint (quatre pages dont une demi-page pour le volet linguistique) a nécessairement contraint l'étendue des questions qui auraient pu être posées et qui restent en suspens.

L'enquête « Construction des identités » offre, outre la possibilité d'une comparaison des données issues des deux enquêtes, une opportunité d'explorer plus en détail la composante linguistique des identités individuelles à travers la diversité des questions posées tant objectives que subjectives.

Par ailleurs, l'un des apports de cette enquête est d'interroger le répondant sur les langues parlées avec son conjoint alors que l'enquête Famille ne tenait compte que de la transmission verticale, parents / enfants. De plus, des précisions sont apportées sur le réseau, les relations linguistiques des individus avec leur entourage, en distinguant les pratiques de communications avec le conjoint, les enfants, les autres membres de la famille ou encore le voisinage.

D'autres informations enfin élargissent la question linguistique à celle de la maîtrise de l'écrit ou de la lecture, dans divers contextes. Elles permettent d'enrichir les seules déclarations des langues parlées ou transmises et de leur donner une valeur plus large. Par exemple, déclarer lire des journaux en français a-t-il ou non des répercussions sur le fait de parler plutôt en français à ses enfants ou à d'autres proches ?

2.1. Langues reçues dans l'enfance

Parmi l'ensemble des répondants, près de 75% déclarent avoir reçu de leurs parents dans leur enfance uniquement la langue française⁵. Ainsi, plus de 25% ont reçu au moins une autre langue que la langue nationale dans leur jeune âge. Ce résultat est similaire à celui obtenu à partir de l'enquête Famille 1999 (Clanché, 2002 ; Héran, Filhon, Deprez, 2002).

Par ailleurs, on estime à plus de 13% de l'ensemble de la population majeure, les personnes dont les parents ne leur parlaient pas français durant leur enfance, sans différence significative entre hommes et femmes. Quant à la transmission de plusieurs langues des parents aux enfants, cela concerne environ 12% des répondants ; mais très peu déclarent avoir reçu plusieurs langues sans le français : ils ne sont en effet que 0.7% dans ce cas de figure (soit 94 répondants ayant indiqué la réponse « deux autres langues sans le français »).

⁵ Le libellé exact de la question est le suivant : « Quelle(s) langue(s) vous parlaient d'habitude vos parents (y compris langues régionales ou locales) quand vous étiez enfant (vers l'âge de 5 ans) ? »

Parmi les personnes n'ayant pas reçu exclusivement la langue française (tableau 1), 57% ont été familiarisées par leurs parents à une langue étrangère contre 43% à une langue régionale. Pour ceux ayant reçu au moins une langue étrangère, 41% déclarent aussi avoir reçu le français. Ce bilinguisme touche 52% de ceux qui ont reçu une langue régionale. Cela signifie que 48% d'entre eux n'ont pas reçu le français dans leur enfance bien qu'ils aient sans doute grandi en France.

Tableau 1 : Langues reçues dans l'enfance parmi les personnes de + de 18 ans n'ayant pas reçu exclusivement le français

	Une langue sans le français	Français+autre langue	Deux langues sans le français	Ensemble
Langue étrangère	993 54%	648 41%	83 5%	1724 100%
Langue régionale	379 47%	410 52%	11 1%	800 100%
Total	1372 51%	1058 46%	94 3%	2524 100%

Source : Insee, enquête HdV 2003.

2.2. Maintien des langues parentales

Qu'en est-il du maintien de ces langues, de leur pratique actuelle par le répondant déclarant les avoir reçues dans son enfance avec les 4 groupes de personnes suivantes : conjoint, enfant, autres membres de la famille et enfin voisinage ?

Dans l'ensemble, quelle que soit la configuration linguistique dans l'enfance, c'est avec la famille (frères et sœurs, parents...) que l'on parle le plus la langue reçue, qu'elle soit régionale ou étrangère. Ainsi, près de 40% des personnes qui ont reçu étant jeune une langue autre que le français déclarent la parler encore *souvent* avec au moins des membres de leur famille (autre que conjoint et enfant). En deuxième position on trouve le conjoint (34%).

Selon la configuration linguistique, on note des écarts importants dans le maintien de ces langues. On passe ainsi d'une pratique fréquente avec la famille qui s'élève à plus de 48% pour le deuxième groupe (a reçu exclusivement une langue autre que le français) à un taux inférieur à 29% pour le troisième groupe (ayant reçu le français et une autre langue). De même, si dans le deuxième groupe, les personnes déclarent à plus de 21% parler la langue parentale avec tous leurs interlocuteurs (conjoint, enfant, famille, voisins) ; dans le troisième groupe, seuls 8% des répondants sont dans ce cas de figure. A l'inverse, ces derniers déclarent ne plus parler la langue parentale à plus de 38% contre seulement 16% des répondants du second groupe. Ainsi, la présence de la langue française dans la sphère familiale amène progressivement vers son emploi exclusif au détriment des autres langues ; elle devient la langue dominante (Filion, 2004).

Si l'on regarde plus en détail les résultats de ces deux configurations linguistiques (avoir reçu uniquement une autre langue que le français ou avoir reçu le français et une autre langue) on constate à la fois des similitudes importantes mais aussi des écarts nets dans les pratiques.

Quelle que soit la configuration linguistique, les répondants qui ne parlent la langue parentale qu'à un type de personnes actuellement le font majoritairement avec la famille ; mais les taux passent de 75% pour le troisième groupe à 64% pour le deuxième groupe. Lorsque la langue est maintenue auprès de deux types de personnes, il s'agit dans les deux configurations linguistiques en premier lieu de la « famille et des voisins » et en second lieu du « conjoint et de la famille ». Enfin, lorsque la pratique de la langue autre que le français se maintient auprès de trois types de personnes, seul le type « conjoint+enfant+voisin » est très peu représenté. Au vu de ces premiers résultats, il semble donc que la « famille » (parents, frères et sœurs...) soit un interlocuteur central permettant le maintien des langues entendues dans l'enfance. Pour la dernière configuration (deux langues autres que le français), la faiblesse des effectifs ne permet pas de nuancer les pratiques.

2.3. Autre langue apprise

Près de 14% des répondants déclarent parler régulièrement une autre langue que le français et que celle reçue de leurs parents.

C'est parmi les personnes ayant reçu dans leur enfance une seule langue sans le français que les réponses par l'affirmative à la question « avez-vous appris une autre langue... ? » sont les plus fréquentes puisqu'ils sont 22% dans ce cas contre seulement 16% parmi ceux ayant reçu le français et une autre langue, et seulement 12% pour les monolingues en français. De plus, les répondants ayant reçu dans leur enfance au moins une langue étrangère déclarent significativement plus souvent parler actuellement une autre langue que leurs homologues ayant reçu au moins une langue régionale (Tableau 2).

Tableau 2 : Pratiques linguistiques et langues reçues durant l'enfance

Langue reçue dans l'enfance...	Parle actuellement une autre langue		Total
	Oui	Non	
<i>Le français uniquement</i>	12	88	100%
<i>Une langue régionale</i>	16	84	100%
Sans le français	19	81	100%
avec le français	13	87	100%
<i>Une langue étrangère</i>	22	78	100%
Sans le français	23	77	100%
avec le français	21	79	100%
Ensemble	15	86	100%

Dans l'ensemble, quelle que soit la configuration linguistique, les personnes qui déclarent ne pas ou ne plus parler la langue parentale déclarent également nettement moins avoir appris une autre langue. Ils sont moins de 12% à déclarer pratiquer une autre langue contre plus de 20% pour tous les autres ayant maintenu même partiellement la langue parentale. Lorsque les répondants qui ont reçu dans leur enfance au moins une autre langue que le français ne maintiennent pas cette langue une fois adulte, ils apprennent également dans une plus faible proportion une autre langue (12%) contrairement à ceux qui ont maintenu leur langue parentale (22%).

Cette langue qui n'a pas été transmise par les parents dans l'enfance des répondants est assez rarement (moins de 3%) la langue du conjoint, plus souvent (11%) celle d'un des parents ou liée à un lieu de vie ayant permis son apprentissage (14%) et à plus de 70% il s'agit d'un autre cas et l'on peut fortement supposer que cet apprentissage s'est fait sur les bancs de l'école.

Toutefois, le contexte d'apprentissage de cette nouvelle langue varie selon que les répondants déclarent par exemple avoir été élevés uniquement en français ou uniquement dans une autre langue. Ainsi, dans le premier cas, même s'ils déclarent que leurs parents ne leur ont parlé que français, ils mentionnent tout de même souvent que cette langue apprise ultérieurement est la langue natale d'au moins l'un des parents. Si ces derniers n'ont pas souhaité ou n'ont pas eu l'occasion de transmettre cette langue, *Ego* semble avoir trouvé ou bénéficié d'autres moyens pour l'apprendre. Ils sont ainsi plus de 13% dans ce cas de figure contre seulement 6.6% parmi ceux qui, enfant, ont reçu exclusivement une langue autre que le français. Ces derniers pour leur part déclarent davantage parler en plus de la langue parentale une autre langue apprise dans une région ou un pays où ils ont vécu à 24% contre 13% pour ceux qui n'ont reçu que le français dans leur jeune âge.

Compte tenu de ces premiers résultats, on peut déjà émettre l'hypothèse d'une certaine incidence de la trajectoire géographique et notamment du fait d'avoir ou non grandi en métropole.

2.4. Rapport subjectif à la langue française

Dans l'ensemble, parmi les personnes à qui les parents n'ont pas parlé uniquement en français, la très grande majorité (85%) considère à présent maîtriser « *assez bien le français et ne pas être gêné de le parler* ». Seuls 12% des répondants estiment ne pas bien parler français et 7%, quelle que soit leur maîtrise de la langue, se disent gênés de parler français (Tableau 3).

Assez logiquement, ces résultats varient selon les langues reçues dans l'enfance, et notamment selon que les personnes ont ou non entendu leurs parents leur parler français. Dans ce cas de figure où le français était présent dans les échanges familiaux lorsque *Ego* était enfant, il ne reste alors que 4% des déclarants à considérer qu'ils ne parlent pas bien français (et moins de 1% en sont gênés) sans différence significative entre langue régionale et langue d'immigration. *A contrario*, la proportion s'élève à 17% lorsque les parents ont parlé une langue sans le français à leur enfant, et dans cette configuration on constate des écarts importants selon que les répondants déclarent avoir reçu une langue régionale ou une langue d'immigration : dans le premier cas, moins de 7% estiment ne pas bien parler français alors que dans le second cas la proportion s'élève à près de 24%.

De même, assez logiquement, les personnes qui ne pratiquent pas ou plus la langue parentale déclarent dans une moindre mesure ne pas bien parler français : 5% contre 14% pour ceux qui échangent encore dans cette langue.

Tableau 3 : Rapport subjectif à la langue française en fonction de la langue reçue dans l'enfance (en %)

Langue reçue dans l'enfance...	Rapport subjectif à la langue française				Total
	Ne parle pas bien / pas gêné	Ne parle pas bien / gêné	Parle assez bien / gêné	Parle assez bien / pas gêné	
<i>Une langue régionale</i>	4,6	1,0	3,0	91,4	100,0
sans le français	5,6	1,0	4,2	89,2	100,0
avec le français	3,8	1,0	2,0	93,2	100,0
<i>Une langue étrangère</i>	10,0	6,2	2,5	81,3	100,0
sans le français	13,7	10,2	2,5	73,6	100,0
avec le français	3,4	0,6	2,7	93,3	100,0
Ensemble	7,8	4,0	2,7	85,5	100,0

Source : enquête Hdv, Insee, 2003.

3. Trajectoires et identités linguistiques

Cette troisième partie vise à mettre en évidence les éléments de la trajectoire individuelle qui semblent les plus déterminants d'un point de vue linguistique : le nombre d'années passées dans une région ou dans un pays, la localisation dominante durant l'enfance, la localisation des lieux subjectifs. Si on ne dispose pas de la langue d'apprentissage de la lecture, on dispose en revanche du lieu de résidence au moment où débute la scolarité et de la langue parlée avec les parents à cette étape. Ainsi, une trajectoire géographique marquée par une forte mobilité a-t-elle une incidence sur l'identité linguistique et la pratique des langues ?

Sans surprise, ce sont en grande majorité les personnes qui ont grandi ou passé la plus grande partie de leur vie à l'étranger qui déclarent avoir reçu une autre langue que le français et n'avoir pas entendu parler le français enfant (61%) ; mais parmi les personnes qui ont grandi en France, 19% ont reçu une langue autre que le français et 8% n'ont pas reçu le français étant enfant.

Globalement, plus de trois quarts des répondants déclarent avoir un lieu auquel ils sont attachés (77%) et ceci légèrement plus lorsqu'ils n'ont pas reçu le français de leurs parents dans leur enfance. Il n'y a pas de différences significatives entre ceux qui ont reçu une langue régionale et ceux qui ont reçu une langue étrangère, en revanche les personnes ayant reçu le créole dans leur enfance déclarent presque toutes un lieu d'attachement (94%) et déclarent moins fréquemment « se sentir avant tout » français (55% contre 64%

pour ceux qui n'ont reçu que le français). Par ailleurs, les répondants socialisés au moins dans une langue régionale de France déclarent plus que la moyenne (54% contre 44%) être attachés au lieu dans lequel ils vivent, ce qui moins le cas des personnes socialisées en une langue étrangère qui vivent dans une moindre mesure (36%) dans leur lieu d'attachement.

Parmi ces personnes qui sont attachées à un lieu, en moyenne près de 44% d'entre elles indiquent ne pas lire pour autant les journaux ou écouter les informations concernant ce lieu. Ceux qui n'ont pas reçu le français étant jeunes se démarquent puisqu'ils ne sont plus que 32% à déclarer ne pas s'informer sur leur lieu d'attachement et plus de 30% d'entre eux s'informent même régulièrement (contre 17% pour les autres). A la question « allez-vous dans ce lieu ? », qu'ils aient ou non reçu le français dans leur enfance, la régularité à laquelle ils se rendent en ce lieu qui leur est cher est assez proche.

L'écart est nettement plus important lorsqu'il s'agit de l'existence d'un lieu d'enterrement : si en moyenne 43% des individus ont en tête un lieu où ils veulent être enterrés, la proportion atteint pratiquement 53% parmi les personnes qui ont reçu au moins une autre langue que le français étant jeune. La déclaration d'un lieu d'enterrement est d'autant plus exprimée lorsqu'il s'agit d'une langue régionale (58% contre 44% pour une langue d'immigration)

De même, les personnes n'ayant pas reçu le français dans leur jeune âge en famille, déclarent aussi plus souvent avoir un lieu de projet et dans 69% des cas, lieu de projet et lieu d'enterrement ne font qu'un (contre 62% pour ceux qui ont reçu le français)

Les individus qui n'ont pas reçu le français dans leur enfance sont plus nombreux à avoir une trajectoire en milieu urbain (58%) que la moyenne (45%) ou au contraire une trajectoire en milieu rural (14% contre 9% en moyenne) mais *a contrario* nettement moins souvent une trajectoire mixte : ils ne sont que 28% dans ce cas parmi les non francophones contre 49% pour ceux qui ont au moins été élevés en français.

« *En définitive, vous vous sentez avant tout...* »

Globalement, quelle que soit la langue reçue dans l'enfance, à cette question sur la façon de se définir, la première réponse fournie par les répondants est « Français » et la seconde réponse fait référence à une région. Les personnes socialisées uniquement en français sont les plus nombreuses à déclarer se sentir français : 64% contre 50% pour ceux qui ont reçu une langue régionale et 42% une langue d'immigration mais ces derniers sont les plus enclins à se déclarer européens (17% contre 5% pour ceux qui ont reçu une langue régionale). Si les personnes socialisées en famille uniquement en langue étrangère se sentent d'autant moins « Français », dès lors qu'ils ont aussi reçu le français dans leur enfance la proportion à se définir comme « Français » dépasse celle des personnes ayant reçu une langue régionale. Pour ces derniers, ils se déclarent plus fortement « d'une région de France » (43% contre 25% pour ceux qui n'ont reçu que le français).

Tableau 4 : Façon de se définir selon la langue reçue dans l'enfance

Langues reçues dans l'enfance	D'une région de France	Français	Européen	D'un autre pays	d'un autre continent	Ne sait pas	Ensemble
Uniquement le français	25,4	64,3	9,1	0,4	0,3	0,5	100,0
<i>Au moins une langue régionale</i>	<i>41,6</i>	<i>49,7</i>	<i>5,0</i>	<i>1,9</i>	<i>1,0</i>	<i>0,8</i>	<i>100,0</i>
sans le français	44,0	48,0	4,5	2,2	1,1	0,2	100,0
avec le français	39,7	51,3	5,4	1,2	1,0	1,4	100,0
<i>Au moins une langue étrangère</i>	<i>12,1</i>	<i>43,1</i>	<i>16,4</i>	<i>22,7</i>	<i>3,5</i>	<i>2,2</i>	<i>100,0</i>
sans le français	8,8	37,2	16,2	31,7	3,6	2,5	100,0
avec le français	16,4	52,1	16,1	10,6	3,5	1,3	100,0
Moyenne	25,2	59,7	9,7	3,7	0,9	0,7	100,0

Bibliographie :

CLANCHE F., 2002, "Langues régionales, langues étrangères de l'héritage à la pratique", Insee Première n°830, février.

CRENNER, E., GUÉRIN-PACE F. ; HOUSEAUX, F. 2002, L'exploitation d'une enquête pilote en vue de l'amélioration d'une enquête innovante auprès des ménages : l'enquête « Histoire de vie », Actes des *Journées de Méthodologie Statistique, INSEE*.

FILHON A., 2004, "Transmission familiale des langues arabe et berbère en France. Langues, cultures et identités des migrants nord-africains et de leurs enfants". Thèse de sociologie.

GUÉRIN-PACE F., 2005 : "L'identité saisie à travers les lieux de vie", *Economie et Statistiques*, (à paraître).

HERAN F., FILHON A., DEPREZ C., 2002 " La dynamique des langues en France au fil du XXème siècle ", *Population et Sociétés*, n°376, février.

LE COADIC R., 1998, "L'identité bretonne", Ed. Terres de Brume, PUR.

VILLE I, GUERIN-PACE F., 2005 : " Interroger les identités, l'élaboration de l'enquête *Histoire de vie* (INSEE), *Population*, (à paraître n°3)